



Gouvernement du Québec  
Le premier ministre

CL  
CRB PRES. 14 JUN 18 12:23  
c.c. - Cab pres

Québec, le 14 juin 2018

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement, bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Conformément au Règlement de l'Assemblée nationale, je vous prie de prendre les dispositions nécessaires pour que l'Assemblée se réunisse en séances extraordinaires, ce jeudi 14 juin 2018 à compter de 15 heures, selon le calendrier et l'horaire qui seront déterminés par l'Assemblée, afin de compléter le processus d'étude du projet de loi n° 400, Loi modifiant la Loi concernant la succession de l'honorable Trefflé Berthiaume et la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe Couillard

c.c. M. Michel Bonsaint, Secrétaire général de l'Assemblée nationale

12h31